



# INSTITUTION JEAN-PAUL II

## ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

Rouen, le 25 mai 2020

Chère Madame,  
Cher Monsieur,  
Chers Parents,

Comme nous vous l'avions promis, nous revenons vers vous, afin de vous apporter, suite au Conseil de Direction de ce matin, nos réponses adaptées à la situation sanitaire et à notre Établissement.

**Maternelle  
Élémentaire**

**Collège  
Lycée**

**Internat**

39, rue de l'Avalasse  
76 000 ROUEN  
02 35 71 23 55  
Fax : 02 35 71 18 12

En préambule, quatre remarques.

Nous avons conscience que tout ce que nous vous écrivons est suspendu aux déclarations prochaines, « en fin de mois », et reste, par conséquent, soumis aux différents protocoles reçus (Ministère de l'Éducation nationale pour le premier et le second degré, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche pour JP2Sup, Ministère du Travail pour les salariés et les étudiants en Bachelor).

**JP2Sup**

48, rue du Champ-  
des-Oiseaux  
76 000 ROUEN  
02 35 89 00 01  
Fax : 02 35 88 90 56

Nous souhaitons aussi vous remercier pour le soutien que vous avez été nombreux à nous manifester, même si nos décisions ne correspondaient pas à ce que vous auriez souhaité. Permettez-nous de préciser qu'il a été décidé, au niveau de l'Enseignement catholique, que les Établissements feraient « à leur manière », compte tenu de leurs propres impératifs et contraintes.

accueil@  
institutionjeanpaul2.fr

Nous avons travaillé en gardant une vision à la fois globale de l'Institution, de la Maternelle au Post-Bac, et une posture adaptée à chaque entité pédagogique et aux âges qu'elle accueille, avec ses contraintes spécifiques.

L'enseignement en distanciel (enseignement reçu à la maison), s'il a été une réussite, très majoritairement saluée par bon nombre d'entre vous, connaît également des limites. Toujours dans notre perspective de sagesse pragmatique, et sans céder aux pressions de tous bords, il nous semble désormais sage d'inverser la vapeur, en privilégiant, dans le respect des règles édictées, le présentiel (enseignement dispensé à l'Institution).

www.  
institutionjeanpaul2.fr



Le mardi 2 juin, tous les enseignants de l'Établissement se réuniront pour recevoir, d'un médecin, les consignes de sécurité à appliquer dans l'Institution, échanger sur les paramètres des protocoles sanitaires, travailler sur la répartition des élèves, telle que nous allons vous l'expliquer dans les lignes qui suivent.



# INSTITUTION JEAN-PAUL II

## ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

À partir de la semaine prochaine, **et sous réserve des déclarations ministérielles à venir**, il nous a semblé sage et raisonnable de poser les décisions suivantes :

- Pour les enfants de MATERNELLE, les cours reprendront, à partir du jeudi 4 juin, sur le principe suivant : lundi et mardi pour deux groupes de 10 élèves ; jeudi et vendredi pour deux autres groupes de 10. Par conséquent, ce système ne fonctionnera que dans la limite de 40 élèves au total ; si la demande s'avérait plus importante, nous serions contraints de passer à un fonctionnement 1 jour sur 3, pour ne pas dépasser la limite sanitaire de 10 élèves maximum par groupe.
- Pour les enfants d'ÉLÉMENTAIRE, les cours reprendront, à partir du jeudi 4 juin, sur le principe suivant : lundi et mardi pour la première moitié de classe ; jeudi et vendredi pour la seconde moitié de classe.
- Pour les jeunes de SIXIÈME et de CINQUIÈME, les cours reprendront, à partir du mercredi 3 juin, sur le principe suivant : 1 semaine pour une moitié de classe ; la semaine suivante pour l'autre moitié de classe. Les élèves arriveront pour 8h15 (sauf le lundi, 9h10). L'étude du soir ne sera pas assurée.
- Pour les jeunes de SIXIÈME SEGPA et de CINQUIÈME SEGPA, les cours reprendront, à partir du mercredi 3 juin, selon l'emploi du temps habituel (les effectifs d'une classe entière ne dépassant pas les 15), mais avec quelques aménagements. Merci de préciser votre intention à Mme ALEMPIJEVIC.
- Pour les jeunes de QUATRIÈME et de TROISIÈME, nous sommes en attente des directives, interdictions et autorisations ministérielles.
- Pour les enfants des personnels mobilisés par la gestion de la crise sanitaire, nous poursuivrons l'accueil en alternance avec les jours de cours.
- Pour les jeunes de SECONDE, de PREMIÈRE et de TERMINALE, nous sommes en attente des directives, interdictions et autorisations ministérielles. Reste la question des épreuves anticipées d'EAF...
- Pour les étudiants de JP2SUP, nous poursuivons l'accompagnement. Nous attendons les retours d'intégration de nos étudiants des Prépas paramédicales sur Parcoursup et nous accompagnons à distance les MAN-PCS. En BTS 1 et 2, les jeunes sont suivis dans leur stage ou leur fin d'année ; seuls les étudiants du Bachelor ont encore une semaine de cours en présentiel, avant l'examen et la soutenance du mémoire, début juillet.

Maternelle  
Élémentaire

Collège  
Lycée

Internat

39, rue de l'Avalasse  
76 000 ROUEN  
02 35 71 23 55  
Fax : 02 35 71 18 12

JP2Sup

48, rue du Champ-  
des-Oiseaux  
76 000 ROUEN  
02 35 89 00 01  
Fax : 02 35 88 90 56

accueil@  
institutionjeanpaul2.fr

www.  
institutionjeanpaul2.fr



Pour les familles (**MATERNELLE, ÉLÉMENTAIRE, SIXIÈMES et CINQUIÈMES**) qui ont décidé de ne pas remettre leur(s) enfant(s) à l'Institution avant l'été, puisque la règle du volontariat est toujours d'actualité, nous vous demandons de le



# INSTITUTION JEAN-PAUL II

ENSEIGNEMENT PRIVÉ CATHOLIQUE

signaler à la vie scolaire par mail : [a.lebeau@institutionjeanpaul2.fr](mailto:a.lebeau@institutionjeanpaul2.fr) ou [o.caravaca@institutionjeanpaul2.fr](mailto:o.caravaca@institutionjeanpaul2.fr), même si vous nous l'avez déjà écrit.

Pour les élèves de SIXIÈME ou de CINQUIÈME, nous fournirons deux masques lavables (lavables 20 fois) par jeune, et nous mettrons à disposition du gel hydroalcoolique. Les masques faits maison ne sont pas autorisés.

Rappelons que vous vous engagez à prendre la température de votre (vos) enfant(s) chaque matin, à nous avertir, **en urgence**, si un souci est constaté et, dans ce cas, à garder impérativement votre (vos) enfant(s).

La question qui reste en suspens est celle de l'Internat. Compte tenu des paramètres exigés par les protocoles ministériels, tout dépendra des consignes qui nous seront données les jours à venir : si nous allons vers un assouplissement, nous pourrions rouvrir, au moins partiellement, l'internat ; si nous restons sur un statu quo, nous serons contraints de ne pas ouvrir, ou seulement pour quelques élèves, à la marge. Nous reviendrons donc vers vous dès réception des consignes, afin d'envisager le retour et/ou la récupération des affaires.

La restauration sera assurée à partir du mercredi 3 juin, selon un protocole très strict mis en place avec le prestataire de service. De même, le nettoyage des locaux obéira à des règles extrêmement contraignantes ; l'équipe de ménage fera le nécessaire.

Restant au service des jeunes, comme depuis le premier jour et pendant ces dix dernières semaines, nous vous prions de croire, Chère Madame, Cher Monsieur, Chers Parents, en notre entier et indéfectible dévouement.

Fabienne COTTENCEAU, Directrice des Études du Collège  
Charlotte ALEMPIJEVIC, Responsable de la SEGPA  
Charles AVRIL, Directeur des Études du Lycée  
Geneviève GOUJON, Directrice adjointe en charge de JP2Sup  
Sœur Chantal GREFFINE, Directrice de l'École  
Jean-Dominique EUDE, Directeur

Destinataires :

- Toutes les familles de l'Institution, sauf ULIS

Copie à :

- Tous les professeurs, 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés, sous et hors contrat
- M. François VERMESSE, Président de l'OGEC
- M. Gérard DELÈZE, Président de l'APEL
- M. Jean-Paul SILIE, Président de la SA, Propriétaire des locaux
- Tous les personnels de l'Institution
- M. Laurent de BEAUCOUDREY, Directeur diocésain
- Sœur Marie-Claude LEVASSEUR, Supérieure Générale
- Mme Nadine TREUIL, Adjointe du Directeur diocésain pour le 1<sup>er</sup> degré

Maternelle  
Élémentaire

Collège  
Lycée

Internat

39, rue de l'Avalasse  
76 000 ROUEN  
02 35 71 23 55  
Fax : 02 35 71 18 12

JP2Sup

48, rue du Champ-  
des-Oiseaux  
76 000 ROUEN  
02 35 89 00 01  
Fax : 02 35 88 90 56

accueil@  
institutionjeanpaul2.fr

www.  
institutionjeanpaul2.fr

